

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Écorces, tenue le lundi 6 mai 2024 à 16h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces.

Sont présents, les conseillers et conseillères, Serge Piché, Alain Lachaine, Éric Paiement, Michelle Thomas, Johanne McMillan et Geneviève Brisebois formant quorum sous la présidence du maire Pierre Flamand.

Est aussi présente, la directrice générale et greffière-trésorière, Pascale Duquette.

\*\*\*\*\*

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, M. Pierre Flamand, ouvre la séance à 16h30 et constate le quorum.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-05-8671**

**2. ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres du Conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'avis de convocation qui a été signifié à tous les membres du Conseil présents sur le territoire de la Municipalité ainsi qu'à la séance, en conformité avec le *Code municipal* et le *Code de procédure civile*, et d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination – Directrice du service de l'urbanisme
4. Affichage nouveau poste – Inspecteur en environnement (et bâtiment - secondaire)
5. Avis motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du projet de règlement n° 290-2024 modifiant le règlement 43-2004 relatif aux divers permis et certificats (pour ajouter les déclarations de travaux)
6. Date et heure de la consultation publique – Présentation du règlement n° 290-2024 modifiant le règlement 43-2004 relatif divers aux permis et certificats
7. Embauche – Inspecteur en bâtiment
8. Période de questions portant exclusivement sur les points à cet ordre du jour
9. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-05-8672**

**3. NOMINATION – DIRECTRICE DU SERVICE DE L'URBANISME**

**CONSIDÉRANT** le départ de la directrice du service de l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** la restructuration du service de l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT** l'entrée en poste d'un nouvel inspecteur à former dans cette fonction et le recrutement pour le nouveau poste d'inspecteur en environnement;

**CONSIDÉRANT** l'expérience de la directrice générale et greffière-trésorière dans le domaine de l'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Johanne McMillan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer temporairement madame Pascale Duquette, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de directrice du service de l'urbanisme et d'autoriser la rémunération d'un maximum de 7 heures par semaine selon les conditions de sa fonction de directrice générale et greffière-trésorière à compter de la semaine du 29 avril 2024.

Il est également résolu que cette rémunération supplémentaire soit prélevée au code budgétaire 02-610-01-141.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

#### **RÉSOLUTION N° 2024-05-8673**

#### **4. AFFICHAGE D'UN NOUVEAU POSTE – INSPECTEUR(TRICE) EN ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT** la réorganisation du service de l'urbanisme pour scinder le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement en deux (2) postes distincts, soit inspecteur en bâtiment et inspecteur en environnement;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit de la création d'un nouveau poste, soit celui d'inspecteur en environnement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Paiement et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De soumettre au syndicat la description de tâches associées au nouveau poste d'inspecteur en environnement;
- D'attribuer toutes les clauses de la convention collective réservées à l'inspecteur en bâtiment et environnement à l'inspecteur en bâtiment et à l'inspecteur en environnement;
- D'ajouter les fonctions d'inspecteur en bâtiment et d'inspecteur en environnement à l'échelle salariale prévue pour l'inspecteur en bâtiment et environnement, le technicien des eaux et le technicien en loisirs;
- De procéder à l'affichage du poste d'inspecteur en environnement afin de pourvoir la vacance de ce poste, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

#### **5. AVIS MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 290-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 43-2004 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

Avis de motion est donné par Michelle Thomas en vue de l'adoption du règlement n° 290-2024 modifiant le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats à l'effet d'ajouter les *Déclarations de travaux* ainsi que les termes et conditions en lien avec ceux-ci.

Le projet de ce règlement est présenté séance tenante.

\*\*\*\*\*

#### **RÉSOLUTION N° 2024-05-8674**

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 290-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 43-2004 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

**ATTENDU** que la Municipalité de Lac-des-Écorces a adopté le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats;

**ATTENDU** que ledit règlement n° 43-2004 est entré en vigueur le 22 juin 2004 et a été modifié par les règlements suivants :

043-2004	Adopté le 9 juin 2004	Entré en vigueur le 22 juin 2004
076-2006	Adopté le 10 avril 2007	Entré en vigueur le 27 avril 2007
102-2008	Adopté le 9 juin 2008	Entré en vigueur le 26 juin 2008
126-2010	Adopté le 11 mai 2010	Entré en vigueur le 31 mai 2010
146-2011	Adopté le 8 août 2011	Entré en vigueur le 18 octobre 2011
168-2013	Adopté le 8 avril 2013	Entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> mai 2013
175-2013	Adopté le 14 avril 2014	Entré en vigueur le 9 juin 2014
181-2014	Adopté le 26 mai 2014	Entré en vigueur le 18 août 2014
198-2016	Adopté le 11 avril 2016	Entré en vigueur le 6 juin 2016
218-2018	Adopté le 29 mars 2018	Entré en vigueur le 7 mai 2018
236-2020	Adopté le 27 février 2020	Entré en vigueur le 20 avril 2020
269-2022	Adopté le 9 mai 2022	Entré en vigueur le 27 juin 2022

**ATTENDU** que des modifications ont été soumises au Conseil à l'effet de modifier le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats pour inclure les Déclarations de travaux ainsi que les termes et conditions en lien avec ceux-ci et qu'il y a lieu d'amender le règlement;

**ATTENDU** que la Municipalité de Lac-des-Écorces est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) et que les articles du règlement n° 43-2004 ne peuvent être modifiés ou abrogés que conformément aux dispositions de cette Loi;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné par Michelle Thomas lors de la séance extraordinaire du 6 mai 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michelle Thomas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 290-2024 modifiant le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats.

**QUE** conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une séance de consultation publique devra être tenue pour présenter et expliquer le projet de règlement n° 290-2024.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**Abrogée par  
la résolution  
2024-05-8696  
le 13 mai 2024  
NL**

**RÉSOLUTION N° 2024-05-8675**

**6. DATE ET HEURE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 290-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
N° 43-2004 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS**

Il est proposé par Geneviève Brisebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une séance de consultation publique sera **tenue le 13 mai 2024 à compter de 18h45** à la salle du Conseil municipal située au 672, boul. Saint-François à Lac-des-Écorces pour présenter et expliquer le projet de règlement n° 290-2024 modifiant le règlement n° 43-2004 relatif aux divers permis et certificats.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-05-8676**

**7. EMPAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**CONSIDÉRANT** les besoins de pourvoir un poste régulier temps complet d'inspecteur en bâtiment selon les dispositions de la convention collective actuellement en vigueur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation d'embauche par le comité de sélection;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'embauche et la nomination de M. Thierry Montois au poste d'inspecteur en bâtiment dont le statut est celui de personne salariée en probation, selon les termes et conditions prévues à la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune personne n'est présente.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION N° 2024-05-8677**

**11 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 16h45.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pascale Duquette  
Greffière-trésorière et directrice générale

*Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire